

OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 février 2019

Administrateurs présents : Mesdames KROST-PÉTÉ, AMELOT, DELPON, KORBENDAU, ROUAN, Messieurs BOURGEOIS, BOURNAZEL, GARRIGUE, LLEDOS, GALLOT, LACOSTE.

Administrateurs excusés : Mesdames CHEVALLIER, Messieurs RABAT, MAMONT, DELMARES, LAREQUIE (pouvoir).

Egalement présent : Pascal DUPOUY.

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; elle adresse en particulier ses remerciements aux élus de la CAB présents, pour la mise à disposition de la salle de réunion ; le quorum (10) est dépassé ; le Conseil d'administration peut donc siéger.

Assemblée Générale pour l'année 2018

Comme le précise les statuts de l'association, c'est au Conseil d'Administration qu'il appartient de déterminer la date et le lieu de l'assemblée générale annuelle de l'Office de Tourisme. A l'unanimité des membres présents et sur proposition de la présidente, l'assemblée générale aura lieu le mardi 2 avril 2019 à 17h30 à Creysse dans la salle des Fêtes Bella Riva.

Maison des Vins et du Tourisme

Avancement du chantier : à ce jour, la dalle principale du hall d'accueil, côté rivière est en passe d'être coulée. Dans les espaces intérieurs, les travaux de démolition ont continué et une première chape a été posée dans ce qui sera l'espace Vins.

Parallèlement, les travaux de voirie sur les quais liés à la réalisation de la voie verte progressent régulièrement. Il en va de même pour l'aménagement de la place Cayla et de la rue des Récollets.

A la faveur de nombreuses réunions techniques avec l'architecte, nous (OT et IVBD) avons également beaucoup avancé en ce qui concerne le détail des aménagements du hall d'accueil, de l'espace de dégustation et des bureaux administratifs de l'OT (disposition, mobilier, équipements numériques, téléphonie,...).

Concernant l'espace scénographique Cyrano de Bergerac (ouverture 1^{er} semestre 2020), le muséographe a produit une version beaucoup plus détaillée de sa proposition pour le futur équipement.

Concernant la forme d'exploitation de la future maison des vins et du tourisme, le cabinet SCET filiale de la caisse des dépôts, mandatée par la Cab, a poursuivi son travail mais celui-ci n'a pas encore permis de dégager la formule idéale pour l'exploitation de la MVT. Une décision devra être prise dans tous les cas durant les toutes prochaines semaines.

La formation croisée des personnels de l'OT et d'IVBD s'est poursuivie notamment avec des phases d'immersion à l'Office de Tourisme.

Pour ce qui est du choix du futur nom (l'enseigne) de cette Maison des Vins et du Tourisme, le Conseil d'Administration est amené à faire connaître sa préférence parmi les propositions de l'Agence de communication « Le Collectif » (mandaté par IVBD). Alors qu'une première commission composée des administrateurs professionnels de l'OT s'était prononcée pour « Quai Bergerac », le Conseil d'Administration de l'OT, après une discussion ouverte et animée a finalement arrêté son choix majoritaire sur « Quai des Consuls ». Le choix final sera fait lors d'une ultime réunion début

mars ; chacun des trois organismes partenaires (OT, IVBD, CAB) y sera représenté par 3 administrateurs.

Dossier d'équipement en matière d'accueil numérique du territoire

A l'échelle du territoire Pays de Bergerac, les 3 Offices de Tourisme ont grand besoin d'améliorer leur équipement en matière d'information numérique. La perspective de plus en plus probable, de la création à court ou moyen termes d'un office de tourisme unique renforce encore cette nécessité d'améliorer les matériels numériques déployés dans les différents points d'accueil.

Dans le cadre de la future Maison des Vins et du Tourisme, il sera aussi nécessaire de déployer un vaste réseau d'écrans passifs ou tactiles et qui permettront d'apporter aux visiteurs une qualité d'information à la hauteur du projet tout en accompagnant la nécessaire dématérialisation de l'information (moins de flyers) ; il apparaît donc indispensable de pourvoir à ces besoins. De plus la production d'une vidéo sur l'Histoire du territoire et le matériel de projection peuvent aussi entrer dans les équipements bénéficiant du soutien de la région Nouvelle Aquitaine.

La région Nouvelle Aquitaine accompagne financièrement les offices de tourisme pour tout ce qui touche à leur modernisation ou leur professionnalisation. L'Office de Tourisme à Bergerac se propose de porter le dossier pour l'ensemble du territoire. Nous disposons en interne des compétences techniques pour élaborer un cahier des charges ; nous le ferons en concertation avec la délégation Grand Bergeracois et les collègues des 2 autres Offices de Tourisme. En croisant les aides de la région Nouvelle Aquitaine et des subventions européennes au titre des crédits Leader, nous pourrions bénéficier d'un taux de près de 80 % de financement. Les 20 % d'autofinancement nécessiteront de faire un emprunt bancaire ; de même faudra-t-il couvrir par l'emprunt le besoin en trésorerie en attendant que les subventions accordées ne soient versées.

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, approuve le lancement de ce dossier constitué de deux lots (logiciels et écrans pour l'un et production vidéo et matériel de projection pour l'autre), son plan de financement (cf doc joint) et autoriser la Présidente à signer les demandes de subventions auprès de l'Union Européenne et de la Région Nouvelle Aquitaine.

Résultat comptable 2018

Le cabinet FIGEC nous a transmis le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2018. Le résultat est négatif et ce déficit est de 9 291 €.

Ce mauvais résultat représente 1,5 % du budget ; il masque la très bonne reprise de nos ventes de séjours auprès des groupes et le fait que la Cab avait remonté de 10 000 € le niveau de sa subvention de fonctionnement ; parallèlement nous avons enregistré moins de recettes en matière de remboursement de frais salariaux en lien avec des périodes de formation longue pour une de nos collaboratrices en 2016 et 2017. Les salaires bruts connaissent une augmentation de 3,6 % qui incluent la prise automatique d'ancienneté mais surtout le retour au plein emploi d'une collaboratrice jusqu'alors en congé parental partiel.

Le résultat courant non financier, plus en lien direct avec notre activité, affiche un solde également négatif mais limité à 7 255 € représentant 1,2% du budget. La différence provient de l'abandon d'une provision de recette de subvention européenne liée à l'achat en 2016 de logiciels et de formations pour la centrale de réservation. Notre dossier d'aide n'a finalement pas abouti (voir compte rendu du CA du 2 octobre 2018). La dépense initiale était plus importante mais elle avait été en grande partie amortie depuis lors. Rappelons que la centrale de réservation a cessé son activité depuis le 31 décembre 2018.

Le résultat 2018 sera porté au passif du bilan au niveau des fonds propres.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du Conseil pour leur participation et lève la séance.

Fait à Bergerac le 5 mars 2019

La Présidente Sabine Krost-Pété

